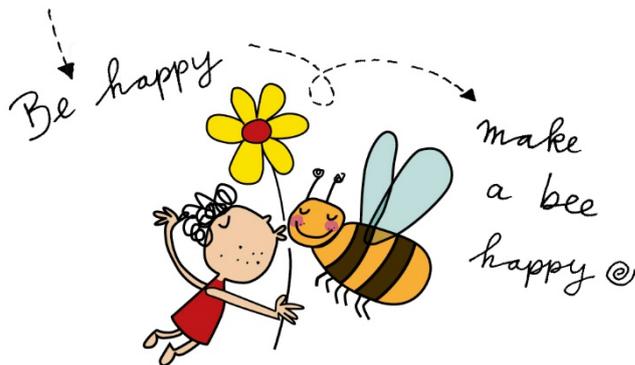


Rendez les abeilles heureuses!

Compétition fédérale de culture : Appel pour la deuxième étape

« Plus de la moitié de nos importants pollinisateurs sont menacés de disparition. Il leur manque de plus en plus les sources de nourriture et les espaces de vie ». Il faut reconquérir ensemble des terrains pour nos abeilles et la nature.



www.wir-tun-was-fuer-bienen.de

Bundesweiter Pflanzwettbewerb

La compétition a commencé en 2016. Un appel pour participer à la première étape a été lancé en octobre 2016.

La compétition se déroule en trois étapes. Le « Herbstsummen » (le bourdonnement d'automne) a été remplacé début avril par le « Frühlingssummen » (bourdonnement de printemps). En juillet suivra le « Sommersummen » (bourdonnement d'été). Il faudra planter des plantes de nectar et de pollen pour les abeilles sauvages indigènes. Vous pouvez découvrir sur le site internet www.wir-tun-was-fuer-bienen.de quelles plantes vivaces, annuelles ou arbustes peuvent être utilisés. Vous y trouvez aussi toutes les informations nécessaires pour participer à la compétition ainsi que des conseils et astuces intéressants pour votre action de plantation.

Chers amis/es, jardiniers/ères c'est maintenant à vous. Recherchez quelques personnes motivées qui s'engagent avec vous. Transformez des terrains vagues en paradis pour abeilles. Lancez un projet pour les abeilles. Participer vaut la peine. Beaucoup de prix attractifs vous attendent.

La participation est possible à chaque moment. La participation est ouverte à toutes sortes de groupes avec leurs actions communes. Les actions sont publiées par les participants sur le site www.wir-tun-was-fuer-bienen.de pour les rendre publiques et seront récompensées ensuite par un jury.

Des groupes de compétiteurs enregistrés peuvent obtenir des plantes gratuites auprès de LA'BIO ! ou des semences à prix réduits de Rieger-Hofman pour leur région auprès de la fondation pour l'homme et l'environnement.

La condition requise est de procéder à des plantations favorables pour les abeilles et doivent être faites bénévolement sur des terrains (semi) publics par exemple des crèches ou jardins éducatifs, des jardins d'association d'utilité publique ou des terrains communaux.

Thomas Wagner, BDG

Alors, jardiniers associés allemands et toute personne qui se sent motivée : A vos marques, prêts.....et surtout continuez.

Aux jardiniers associés d'Europe et ailleurs, engagez-vous aussi avec des actions/projets similaires.

